

ANNEXE C1

Intention de produire (avis d'activité) pour A706 les Exclusions et/ou A707 pardon pour les membres du public (*Waiver*)

Ce formulaire doit être soumis à l'ACTRA au moins 2 jours ouvrables avant la session d'enregistrement d'une annonce publicitaire lorsque le Producteur souhaite produire des séquences, des scènes ou un concept pour une pub qui n'a pas de scénario/texte et n'a pas de directives (*unscripted/undirected*).

A707 Pardon (*Waivers*):

l'un des critères suivants doit s'appliquer. **Le pardon s'applique pour une seule annonce** (versions selon l'article 1902 sont incluses) sera produite avec le piétage capturé lors d'un événement ou ce genre de pardon s'applique.

Le Producteur paiera un permis de pardon au montant de **200 \$** permettant aux membres du public d'apparaître dans une annonce publicitaire.

Article 2901: Frais de Contrat de Service (CSF) et Article 1218: Assurance en cas d'accident (AOS)

Les deux s'appliquent à l'article 706 Exclusions et l'article 707 Pardon pour les membres du public.

CSF se calcule sur le tarif minimum (cachet simple) et AoS est payable au montant fixe de 7.50 \$ par personne avec un maximum de 25 personnes

Signataire:	Agence:	Producteur:
Annonceur:	Produit:	Ville:
Cie de Prod:	Producteur -maison de prod:	Réalisateur:
Respecte les règles de la CNESST (au Québec)		Confirmé:

Budget	Petit: \$0 to \$25k	Médium: >\$25k to \$99k	Gros: >\$99k
---------------	----------------------------	--------------------------------	---------------------

Diffusions	Canada	États-Unis	Numérique (digitale)	Forfait National	Autre
-------------------	--------	------------	----------------------	------------------	-------

National	Télé	Radio	Numérique (digitale)	Autre	
L&R (interdit au Qc)	Démo	Saisonniers	PSA (ex. pro bono)	Infommercial	Concessionnaire
Courte Durée	7 Jours	14 Jours	31 Jours	45 Jours	

Nom de l'annonce	Dates de tournage	Lieu(x) de tournage

Article 707 Pardon des membres du public (waiver):

- Scènes de figuration non dirigées (Article 2204a)
- Scènes sans scénarios et non dirigées
- Événements publics
- Personnes sur la rue (en arrière scène)
- Publicité caméra cachée

Article 706 Exclusions:

- Employé(e)s de l'annonceur
- Gagnant(s) de loto / gros-lot
- Vraies personnes en tant qu'elles-mêmes sans scénario lorsque l'authenticité-véritable pour la publicité est requise

Détails de la production:

Le nombre de membres du public:	Nombre de membres ACTRA:
Noms des membres de l'ACTRA:	

Description de la scène ou événement:

Date de soumission:	No. de Production de l'ACTRA (complété par l'ACTRA)
---------------------	---